

**Province de Québec, le 7 avril 2014**  
**Municipalité de St-Joseph-de-Lepage**

Lundi, le sept (7) avril 2014 se tenait à 20H00 au Centre Lepageois, l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: mesdames et messieurs les conseiller(e)s : Myriam St-Laurent, Johanne Morissette, Jasmin Couturier, Ghislain Vignola, Alain Thibault et Magella Roussel. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Tammy Caron, directrice générale et sec.trés. est aussi présente.

1. **La séance est ouverte par la récitation de la prière.**
2. **2014-61 Acceptation de l'ordre du jour**  
M. Le Maire ouvre la séance par la prière et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Monsieur Magella Roussel et appuyé par Monsieur Alain Thibault laissant l'item «Affaires nouvelles » ouvert.
3. **2014-62 Lecture et adoption des procès-verbaux**  
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie du procès-verbal de la séance du 10 février, 3 et 10 mars 2014. Il est proposé par Monsieur Ghislain Vignola et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux des séances tel que présentée.
4. **2014-63 Acceptation des comptes**  
Il est proposé par Monsieur Alain Thibault et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes est de 10 173.77\$.

Liste des comptes

Nom	Description	N° facture	tot. Trans
ANDRÉ HUDON	CONCIERGE MARS 2014	776910	120,75
AUTOMATION D'AMOURS INC.	RÉARMEMENT BREAKER POMPE2	2014200	97,93
CENTRE BUREAUTIQUE	CONTRAT SERVICE PHOTOCOPIEUR	118367	104,73
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	TABLETTE RANGEMENT	FC00149262	25,27
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	FOURNITURE ÉLECTRIQUE BUREA	FC0000028	90,91
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	TUBE FLUO, SANGLE, BUREAU	FCC0000310	25,23
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PORTE,VIS,GYPSE, RANGEMENT	FC00148952	145,83
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PLATRE BOUCHE FENTE BUREAU	FCB0000208	11,36
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	POIGNÉE CADRAGE BUREAU	FCC0000603	26,04
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	VIS, CHARNIERE VERROU	FCC0002199	16,80
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CADRE, PEINTURE	FC00149780	50,62
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ASPHALTES 4 PQTS	FCC0002882	38,13
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PORTE PLIANTE BUREAU	FC00149865	68,39
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	MODULE TÉLÉTRANSMISSION ACP	1400255	574,88
DANIEL CARON	LOCATION D'OUTIL 1ER VERSEMENT	13	540,00
DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET INC.	DÉNEI S.MUN B. FONTAINE MARS	1760	503,02
DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET INC.	DÉNEIGEMENT C. LEPAGEOIS MARS	1761	415,83
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE MARS 2014	365717	200,05
EXPLOITATION JAFFA INC.	COLLECTE MARS 2014	020641	2 072,69
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	AVIS MUTATION	201400315814	4,00
GROUPE VOYER INC.	APPEL SERVICE POMPE O-USÉE	R034906	393,23
HYDRO-QUÉBEC	LUMIERE RUE FÉVRIER 2014	635201074113	116,63
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC BUREAU FÉV MARS	682001264856	187,43
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	DOSSIER SUSPENDU	198097	19,87

IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	BOITE ENTREPOSÉ	198582	16,51
LABORATOIRE BSL	TEST BAC, COLI TURBIDITÉ	053865	155,71
MRC DE LA MITIS	INSPECTEUR JANV. FÉV 2014	31656	844,52
PETITE CAISSE, FRANÇOISE BÉRUBÉ. SEC-TRS	CLASSERU FOURNITURE BUREAU	MARS 2014	79,20
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	CACHE FILS BUREAU	1238550	14,55
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FED MARS 2014	MARS 2014	362,50
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV MARS 2014	MARS 2014	1 115,83
TÉLUS MOBILITÉ	CELL. VOIRIEMARS 2014	mars 2014	44,09
TELUS QUÉBEC	TEL BUREAU FÉVRIER 2014	MARS 2014	279,98
ULTRAMAR	HUILE CHAUFFAGE 1239.1L 0.9906	85328	1 411,26

---

10 173,77

Salaires nets : 10 employés 8 721.02 \$

Total des factures : 10 173.77\$

Total salaires et compte du mois 18 894.79 \$

Chèque manuels et en ligne déjà payés (L-M) - 2 106.46\$

Salaires payés - 8 721.02\$

---

**Reste à payer :** **8 067.31\$**

Solde des comptes : # 2731 : 247 639.60 \$

# 91550 : 0 \$

# 91550 : marge de crédit dispo 117 109.73\$

---

Tammy Caron, sec-trés  
4-avril-2014

5. **Correspondance.**

6. **2014-64** **Autorisation de paiement Ent. E Normand 4<sup>er</sup> versement**  
**entretien chemin d'hiver**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du 4<sup>er</sup> versement pour l'entretien d'hiver 2013-2014 pour la facture # 68833 au montant de 16 552.26\$.

7. **2014-65** **Paiement regroupement incendie 1<sup>er</sup> versement**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 14716 au montant de 12 881.00\$ pour le 1<sup>er</sup> versement à la Ville de Mont-Joli pour le regroupement incendie.

8. **2014-66** **Paiement MRC évaluation**

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 31595 pour la mise à jour évaluation pour un montant de 3 279.20\$ à la MRC de la Mitis.

9. **2014-67** **Paiement Ville de Mont-Joli**

Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le versement à la Ville de Mont-Joli au montant de 3 587.00\$ la part du FIMR reçu de la subvention de 7233.00\$.

10. 2014-68      **Paiement intérêt du 1<sup>er</sup> financement**  
Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement des intérêts du 1<sup>er</sup> financement au montant de 5 530.18\$ à la Financière Banque Nationale. Les fonds sont pris au compte 2731.
11. 2014-69      **Paiement partiel décompte # 19**  
Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise un paiement de 81 000\$ à Construction BML Div Sintra pour le décompte # 19. Les fonds sont pris au compte 91550 du projet d'urbanisation de la route 132.
12. 2014-70      **Autorisation paiement Roche**  
a) Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 189295 pour les honoraires professionnels pour la période du 28-12-2013 au 31-01-2014. Dans la gérance de projet au montant de 3 971.84\$ pris au compte 91550 du projet d'urbanisation de la route 132.
- 2014-71      b) Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture # 189299 pour les honoraires professionnels pour la période du 4 mai au 27 septembre 2013 pour plan tel que construit au montant de 3 971.84\$ pris au compte 91550 du projet d'urbanisation de la route 132
13. 2014-72      **PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ À UNE ÉTUDE VISANT LA**  
**RÉORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICES EN MATIÈRE DE**  
**SÉCURITÉ**      **INCENDIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC**
- Considérant** les services offerts par des représentants du ministère de la Sécurité publique et du MAMROT lors d'une présentation le 10 mars dernier à la MRC de La Mitis relativement à une offre d'accompagnement pour l'évaluation de différents scénarios d'optimisation des ressources incendies sur le territoire régional;
- Considérant que** les résultats de cette étude n'apporteront aucune obligation pour la municipalité afin d'adopter les mesures ou modifications suggérées;
- Considérant qu'il n'y a aucun coût de participation à cette étude;**
- Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier  
Appuyé par Madame Myriam St-Laurent
- Et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage participe à la dite **étude visant la réorganisation de l'offre de services en matière de sécurité incendie** sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de La Mitis.
- À cette fin, la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage s'engage à fournir au comité technique toutes les informations nécessaires à l'élaboration de cette étude.
14. 2014-73      **Nomination maire suppléant**  
Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Monsieur Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme Monsieur Alain Thibault comme maire suppléant pour une période de quatre (4) mois. La municipalité autorise la signature de Monsieur Alain Thibault lors de

remplacement de monsieur Réginald Morissette Maire en cas d'impossibilité.

15. 2014-74 **Participation aux délibérations relatives à l'exploitation du parc éolien communautaire Bas-Laurentien; adhésion ou retrait de la municipalité au projet**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro CM 13-05-106 par laquelle la MRC de La Mitis annonce, conformément à l'article 111.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. C-47.1), son intention d'exploiter une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien, dans le cadre d'un projet communautaire Bas-Laurentien;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) une municipalité locale peut se retirer des délibérations portant sur l'exercice de cette compétence;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a adopté le règlement RÉG295-2014 par lequel la MRC a fixé au 15 avril 2014 la date limite pour qu'une municipalité puisse exercer ce droit de retrait.

**PAR CONSÉQUENT :**

Suite aux explications faites pour la présentation du projet par Monsieur Réginald Morissette.

Il est proposé par Madame Johanne Morissette de participé aux délibérations et d'adhéré par le fait même au projet. Suite à un désaccord, M. Maire a proposé de passé au vote. Soit 4 pour, Mme Johanne Morissette, M. Magella Roussel, Jasmin Couturier et M. Ghislain Vignola et 2 contre, M. Alain Thibault et Mme Myriam St-Laurent.

**POUR CES MOTIFS :**

**QUE** ce conseil confirme que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage participera aux délibérations portant sur le projet de parc éolien Bas-Laurentien et par le fait même adhère au projet.

16. 2014-75 **Remboursement de taxe à la propriété; matricule 5581 46 1364**

**Considérant que** le programme d'accès à la propriété couvre trois (3) ans ou à l'occurrence de 3500\$;

**Considérant que** le propriétaire a reçu un versement de 1 976.41\$ pour l'année 2013;

**Considérant que** la taxation 2014 est acquittée et que le propriétaire a fait la demande écrite pour le remboursement pour le programme;

**Pour ces motifs :**

Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le remboursement de taxe pour le programme d'accès à la propriété aux maisons neuves au matricule 5581 46 136 pour l'année 2014 au montant de 1523.59\$ qui couvre en totalité le montant total du programme.

17. 2014-76 **Remboursement de taxe à la propriété; matricule 5581 55 9521**

**Considérant que** le programme d'accès à la propriété couvre trois (3) ans ou à l'occurrence de 3500\$;

**Considérant que** le propriétaire a reçu un versement de 1 528.58\$ pour l'année 2013;

**Considérant que** la taxation 2014 est acquittée et que le propriétaire a fait la demande écrite pour le remboursement pour le programme;

**Pour ces motifs :**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le remboursement de taxe pour le programme d'accès à la propriété aux maisons neuves au matricule 5581 55 9521 pour l'année 2014 au montant de 1 971.42\$ qui couvre en totalité le montant total du programme.

18. 2014-77

**Représentant municipal bibliothèque**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyée par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de nommer Myriam St-Laurent représentant de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présentent résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

19. 2014-78

**Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale**

**Considérant que** la semaine de la Santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologiques;

**Considérant que** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**Considérant que** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur votre territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

**Considérant qu'il** est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutienne cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

**Par conséquent**, je Réginald Morissette, maire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

20. 2014-79

**Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de La Mitis**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Mitis est admissible au programme PIQM volet 3 mettant en place un service de génie civil et d'expertise technique;

**CONSIDÉRANT QUE** pour bénéficier de ce programme de subvention, le MAMROT exige la signature d'une entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique entre les municipalités et la MRC de La Mitis.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier, appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité Saint-Joseph-de-Lepage l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique.

21. 2014-80 **Demande de commandite CFP (ferme école)**

---

*Mention :* ***M. Magella Roussel déclare son intérêt sur ce point de se retirer de la délibération.***

---

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise de verser une commandite au montant de 50\$ au CFP Mont-Joli-Mitis pour le voyage en France pour le groupe de production animal.

22. **AFFAIRES NOUVELLES :**

**a) Soirée bénévole**

La soirée bénévole se sera le 7 juin 2014 avec la Fête des Voisins et organisé par le comité Concert 'Action.

2014-81 **b) Soirée Hommage à Jean Bélanger**

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise Monsieur Réginald Morissette maire et sa conjointe à participer à cet événement, et que la municipalité défraie le coût du repas de 40\$ ch.

**c) Bibliothèque**

Le comité de la bibliothèque accepte que la directrice générale mette à la disposition des contribuables la bibliothèque tous les après-midi. Un mémo sera envoyé à la population.

2014-82 **d) Subvention entretien réseau routier**

**Considérant que** nous sommes en démarches juridiques pour tenter d'obtenir les subventions de l'entretien du réseau routier 2011-2012 et 2012-2013;

**Considérant que** nous avons reçu un courrier concernant la non-réception des montants;

**Considérant que** le comptable attend une réponse pour l'inclure dans les rapports financiers;

**Considérant que** la municipalité et que le service juridique est dans l'impossibilité de connaître le délai de réponse;

**Pour ces motifs :**

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault, appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage propose à la firme comptable de prendre en considération que nous n'obtiendrions pas la subvention. Mais qu'il n'est pas dans l'impossibilité de la percevoir.

---

**Mention :** *La directrice générale confirme que les documents pour l'année financière 2013 sont prêts à être déposés pour la vérification comptable.*

---

23. Période de questions ;

24. 2014-83 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Alain Thibault la fermeture de l'assemblée à 23h00.

---

Réginald Morissette, maire  
TC/tc

---

Tammy Caron, dg. sec.trés.